



Compte rendu du Comité d'Action Sociale 64 (CDAS) du 30 juin 2026

Liminaire CGT Finances 64

Monsieur le Président,

Le dialogue social au sein de la DGDDI est à l'arrêt : les douaniers remettent en cause le projet RIPOST (Réponse Immédiate aux Phénomènes Troublant l'Ordre Public, la Sécurité et la Tranquillité) porté par le Ministre de l'Intérieur.

Ce projet met en danger l'organisation et la pérennité de notre administration telle que nous la connaissons aujourd'hui.

RIPOST c'est affirmer par exemple que: «les forces de sécurité pourront conduire sans réquisition des opérations de fouilles de coffres et de bagages en zone frontalière ».

En l'absence d'évolution positive concernant les menaces de ce projet de loi sur nos prérogatives de contrôle, nous réaffirmons, par la présente, le boycott des réunions institutionnelles en vigueur depuis deux mois.

Nous constatons que le projet de loi RIPOST et son article 9 suivent la navette parlementaire, et que le gouvernement n'a toujours pas traduit législativement les engagements pris par le ministre de l'Action et des Comptes Publics le 16 avril dernier lors de l'audience avec l'intersyndicale nationale. À savoir : des effectifs et des promotions supplémentaires ainsi qu'un amendement pour réaffirmer la prévalence de la douane en matière de contrôle des flux de marchandises.

Multiplier les pouvoirs de nos administrations régaliennes n'est pas un gage d'efficacité. Nous militons au contraire pour la complémentarité des forces de sécurité.

Face au reniement de la parole ministérielle, l'ensemble des organisations syndicales douanières a saisi le Premier ministre et a demandé une audience à Matignon.

Dans l'attente de garanties formelles concernant la douane et les douaniers, nous maintenons le boycott des réunions y compris celles concernant les sujets de l'Action Sociale.

C'est une décision rare et radicale, mais à la hauteur des enjeux pour notre administration si ce projet de loi était voté en l'état.

Les représentants CGT Finances 64

Les représentants CGT Finances Publiques 64 ont une fois de plus regretté l'absence de la correspondante sociale de la DDFiP 64.

Ils ont souligné que sa présence en instance est indispensable afin d'assurer le meilleur des dialogues entre la DDFiP 64 et la délégation à l'action sociale et ce au profit de l'ensemble des agents.

M OURCOUDOUY qui préside le CDAS 64 s'est, une nouvelle fois, engagé à ce qu'elle soit présente lors de la prochaine réunion.

Cette instance était par contre la dernière de Christelle BARTHES, correspondante sociale des douanes. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions qui l'attendent au 1^{er} septembre 2026.

1°) PRÉSENTATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2025 DE LA DÉLÉGUÉE DÉPARTEMENTALE À L'ACTION SOCIALE

Cette présentation s'inscrit dans un contexte d'austérité budgétaire pour l'action sociale.

L'Action Sociale Interministérielle (ASI) subit ainsi en 2026 une baisse de 19,5 millions d'euros, soit 18% de son budget. Ce sont bien les agents les plus fragiles qui seront le plus impactés.

Le budget consacré aux actions des Sections Régionales Interministérielles d'Action Sociale (SRIAS) est également en diminution de 60 %. Il passe de 6,4 millions d'euros en 2025 à 2,6 millions d'euros en 2026. **C'est une remise en cause de toute l'action sociale de proximité que mènent les SRIAS comme le départ en vacances de familles ou d'enfants d'agents, l'accès à la culture, aux loisirs...**

Concernant notre département, la délégation 64 a en charge 1133 actifs (555 hommes et 578 femmes), 568 enfants et 2075 retraités.

Pour rappel, ces effectifs englobent notamment les agents douaniers et le CDAS reste la dernière instance inter-directionnelle.

- LA RESTAURATION

La restauration collective constitue le premier poste de dépenses de l'action sociale (53 %).

Pour cette raison, le secrétariat cherche par tous les moyens à faire baisser la facture au détriment des agents.

Pour rappel, l'harmonisation tarifaire détermine le montant-cible de reste à charge pour les agents. S'ajoute, selon l'indice de l'agent (inférieur ou égal à l'indice 539 majoré), la Prestation Inter Ministérielle (1,62 €) qui n'est pas valorisée depuis 2024, malgré l'inflation de ces deux dernières années..

Un contrôle poussé de l'action sociale s'est porté sur les agents qui bénéficient à tort de la PIM, histoire de récupérer quelques milliers d'euros...il n'y a pas de petites économies !

En 2026, le plafond est passé à 6,22 € en Île-de-France (contre 5,67 € en 2025) et 6,70 € en région (contre 6,15 € en 2025), soit près de 10 % d'augmentation. Dans un contexte du gel du point d'indice et d'inflation persistante, cette décision est inacceptable et n'augure rien de bon pour les années à venir.

La restauration collective fait partie intégrante de l'action sociale ministérielle et doit permettre à toutes et tous de manger correctement à un prix accessible.

De même, les titres restaurants restent gelés à 6 € avec une participation employeur de 50 % soit 3 €. Cette valeur faciale devient de plus en plus indécente, aujourd'hui un repas ne peut en aucun cas coûter 6 € !

Plutôt que d'augmenter la valeur du ticket restaurant, le secrétariat général opte donc pour un renchérissement de l'accès à la restauration collective.

Pour 2026, le budget consacré à la rénovation de restaurants inter-administratifs (RIA) est limité à l'achèvement des rénovations déjà engagées ou aux mises aux normes urgentes.

Il n'y aura pas de nouveaux travaux engagés cette année alors que des crédits ont déjà été utilisés pour effectuer l'ensemble des démarches préalables aux travaux.

Stopper brutalement la rénovation des RIA revient à reporter la charge d'investissement sur les exercices suivants et va impacter à court terme les prestations servies aux agents.

Au final, 67,2 % des agents du 64 avaient en 2025 accès à la restauration collective.

- LA PARENTALITÉ

4 crèches sont conventionnées dans le département.

- Biarritz : Micro crèche HAZTEAN
- Bidart : crèche CONTÉCONTINE
- Bayonne : crèche ETXE URDINA
- Pau : Micro crèche FLOCONS DE SEL

Avec un conventionnement qui se fait pour moitié sur des micro-crèches, les places sont forcément limitées !

Une seule place a ainsi été attribuée pour les agents du 64.

Concernant les subventions ministérielles pour séjours d'enfants, 16 dossiers ont été déposés pour 10 bénéficiaires.

Le chèque Famille Finances prend le relais du dispositif CESU 0-6 ans et étend l'aide jusqu'aux 14 ou 17 ans de l'enfant, il a été distribué à 51 bénéficiaires.

Le chèque Sport Finances est une aide financière pour la pratique sportive des enfants âgés de 12 à 17 ans révolus et a profité à 54 bénéficiaires.

La Subvention Interministérielle pour Séjours d'enfants (SISE) qui est une aide financière destinée à participer aux frais de séjours des enfants des agents de l'État, dans des structures de loisirs ou de vacances: 16 bénéficiaires.

- LE LOGEMENT

En 2025, le pôle régional logement a mis en place une nouvelle procédure pour le dépôt dématérialisé des demandes de logement ASF.

Les agents procèdent en amont à une demande de logement social auprès de la Préfecture pour labellisation de leur dossier et déposent ensuite leur dossier sur « Démarches Numériques ».

En 2025, 8 demandes ont été enregistrées dans le 64 pour une attribution.

Des conventions d'hébergement temporaires sont également actives.

À Pau, Appart City propose des tarifs avantageux (71€ par jour pour un T1).

À Ondres, une résidence vacances propose des logements de septembre à juin : 700€/mois pour un T2, 820€ pour un T4 et 930€ pour une petite maison.

Les agents intéressés peuvent prendre contact directement auprès de ces prestataires en privilégiant une demande par mail professionnel afin de garantir le tarif conventionné.

Des possibilités existent également auprès des résidences seniors à Billère et à Anglet.

Il convient dans ce cas de se rapprocher de la déléguée à l'action sociale.

- LES VACANCES

47 retraités du 64 ont pu profiter du séjour qui s'est déroulé en 2025.

Si vous souhaitez conserver un lien et recevoir les informations de l'action sociale après un départ en retraite, n'oubliez pas d'envoyer votre adresse mail personnelle à : actionsociale.64@finances.gouv.fr

Une cinquantaine d'enfants sont partis en colonie de vacances en 2025.

Le taux de satisfaction reste encore bon, mais risque de chuter dans les prochaines années.

Entre la baisse de la qualité des prestations, le coût des transferts (pas de départ de Pau pour les colonies dont la durée dépasse 18 jours), la difficulté de mise en place d'un système d'accompagnants, l'augmentation importante à venir des tarifs, **la fin des « jolies colonies de vacances » semble s'annoncer.**

Pourtant la DG nous avait bien indiqué que la vente des résidences EPAF devait permettre de garantir et d' étoffer la qualité des prestations de l'action sociale...le mépris et le mensonge n'épargnent donc pas l'action sociale !!

2°) SUIVI DES ACTIONS LOCALES 2026

La sortie actifs/retraités à Saint-Sébastien prévue le 26 septembre prochain et actée par l'ensemble des représentants en CDAS est un succès puisqu'elle comptabilise 118 inscrits.

Les représentants CGT Finances 64 se réjouissent de la réussite de cette proposition et continueront d'oeuvrer les années à venir pour d'autres programmes de sorties à la journée.

L'action sociale ne peut se résumer en des actions de plus en plus dématérialisées, et les échanges entre actifs et retraités doivent perdurer!

L'organisation de l'arbre de Noël 2026 avec l'information aux parents (cinéma à Pau et Bayonne) débutera en septembre 2026.

3°) POINT D'INFORMATION RESTAURATION

Le restaurant financier de Pau fermera ses portes suite aux travaux prévus rue d'Orléans du 3 au 17 août inclus.

Les agents concernés pourront durant cette période se rendre au RIA de la préfecture qui propose également les repas à emporter.

L'adhésion ainsi que la commande de vente à emporter peut se faire en ligne sur le site : <https://www.riapau.fr>

Suite à nos nombreuses interventions, la direction a accédé à notre demande de maintien de l'offre de restauration collective pendant les ponts naturels. Elle doit donc se rapprocher des 2 restaurants financiers de Pau et Bayonne afin qu'ils soient en capacité de proposer un repas dès le pont du 13 juillet.

Le RIA de Pau est tenu de fermer ses portes car la préfecture, comme l'ensemble des administrations, continue de bénéficier des ponts naturels et ses locaux seront donc fermés. À la DGFIP on est visiblement plus intelligents que les autres à vouloir ouvrir nos services notamment les 26 décembre, 2 janvier et 13 juillet...



**Pour les salaires des agent·es publics,
mobilisation le 29 septembre !**

**Les élus CGT Finances 64 au CDAS :
Marie Angèle COIGDARRIPPE - Eric MANRY – Lurent LONDAIZ – Pascal PERNOT**